This Page Is Inserted by IFW Operations and is not a part of the Official Record

BEST AVAILABLE IMAGES

Defective images within this document are accurate representations of the original documents submitted by the applicant.

Defects in the images may include (but are not limited to):

- BLACK BORDERS
- TEXT CUT OFF AT TOP, BOTTOM OR SIDES
- FADED TEXT
- ILLEGIBLE TEXT
- SKEWED/SLANTED IMAGES
- COLORED PHOTOS
- BLACK OR VERY BLACK AND WHITE DARK PHOTOS
- GRAY SCALE DOCUMENTS

IMAGES ARE BEST AVAILABLE COPY.

As rescanning documents will not correct images, please do not report the images to the Image Problem Mailbox.

Requested Patent:

EP0371876

Title:

NOVEL ISOXAZOLE AND ISOXAZOLINE COMPOUNDS WITH ANTICONVULSANT ACTIVITY PROCESS FOR THEIR PREPARATION AND THERAPEUTIC COMPOSITION CONTAINING THEM

Abstracted Patent:

US5059614

Publication Date:

1991-10-22

Inventor(s):

HUBLOT BERNARD (FR); LEPAGE FRANCIS (FR)

Applicant(s):

NOVAPHARME (FR)

Application Number:

US19890443133 19891129

Priority Number(s):

FR19880015718 19881130

IPC Classification:

A61K31/42; C07D260/04; C07D261/10; C07D261/20

Equivalents:

DE68910945D, DE68910945T, FR2639636

ABSTRACT:

The object of the invention are anticonvulsant heterocyclic compounds of general formula: I in which R1 and R2 is each selected from C1-C4 alkyl, phenyl, benzyl, trifluoromethyl or halogen, R3 is selected from hydrogen, hydroxy, C1-C4 alkyl or alkoxy, R4, in position 3 or 5, is selected from hydrogen, trifluoromethyl, C1-C4 alkoxy, C1-C4 alkyl, or C1-C4 hydroxyalkyl, R5 is selected from hydrogen or C4-C4 alkyl or R4 and R5 together form a tetramethylene group, Z at position 3 or 5 on the heterocycle is selected from: -N(R6)-CO-, -CO-N(R6)-, -N(R6)-CO-N(R6)-, -CH(R6)-NH-CO-, or -NH-CO-CH(R6), in which R6 is selected from hydrogen or C1-C4 alkyl.

11 Numéro de publication:

0 371 876 A1

(2)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

- (1) Numéro de dépôt 89403300.0
- @ Date de dépôt: 28.11.89

(f) Int. Cl.5: CO7D 261/18, A61K 31/42, CO7D 261/14, C07D 261/08, C07D 261/20, C07D 261/04

Revendications pour les Etats contractants suivants: ES + GR.

- Priorité: 30.11.88 FR 8815718
- © Date de publication de la demande: 06.06.90 Bulletin 90/23
- Etats contractants désignés:

 AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

7) Demandeur: NOVAPHARME 23 rue Jonquoy F-75014 Paris(FR)

- 2 Inventeur: Lepage,Francis
 13 rue du Général de Larminat
 F-94000 Créteil(FR)
 Inventeur: Hublot,Bernard
 22 rue du Champ de Mars
 F-75007 Paris(FR)
- Mandataire: Varady, Peter et al Cabinet Lavoix 2, Place d'Estienne d'Orves F-75441 Paris Cedex 09(FR)
- Nouveaux composés isoxazoles et isoxazolines à activité anticonvulsivante, procédé de préparation et compositions thérapeutiques les contenant.
- D'Invention a pour objet des composés hétérocycliques de formule générale

$$\begin{array}{c}
R_1 \\
Z \\
\downarrow \\
R_2
\end{array}$$

$$\begin{array}{c}
R_2 \\
R_5
\end{array}$$

dans laquelle R_1 et R_2 représentent chacun un groupe alkyle en C_1 - C_4 , phényle, benzyle, trifluorométhyle ou un atome d'halogène, R_3 représente un atome d'hydrogène, un groupe hydroxy, un groupe alkyle ou alkoxy en C_1 - C_4 , R_4 , en position 3 ou 5, représente un atome d'hydrogène, un groupe trifluorométhyle, ou un groupe alkyle, alkoxy ou hydroxyalkyle en C_1 - C_4 , R_5 représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C_1 - C_4 ou R_4 et R_5 représentent ensemble un groupe tétraméthylène, Z, en position 3 ou 5 sur l'hétérocycle, représente un groupe

-N(R₆)-CO-,-CO-N(R₆)-,-N(R₆)-CO-N(R₆)-CH(R₆)-NH-CO-, ou -NH-CO-CH(R₅)-, dans lesquels R₆ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyl en C_1 -C₄. Médicaments.

Nouveaux composés isoxazoles et isoxazolines à activité anticonvulsivante, procédé de préparation et compositions thérapeutiques les contenant

La présente invention se rapporte de manière générale à de nouveaux dérivés hétérocycliques doués d'activité anticonvulsivante, un procédé de préparation ainsi qu'à des compositions thérapeutiques les contenant.

On dispose d'un nombre relativement faible d'agents ayant une activité anticonvulsivante. Parmi ceux-ci un grand nombre présentent des inconvénients liés à des phénomènes d'échappement thérapeutiques, des effets secondaires gênants tels que diminution de la vigilance, somnolence, .. ou des effets toxiques, en particulier hépatotoxiques.

Le but de la présente invention est de fournir de nouveaux composés ayant des propriétés anticonvulsivantes, et exempts des inconvénients de l'art antérieur.

La présente invention a ainsi pour objet des composés hétérocycliques de formule générale

²⁰ dans laquelle

10

15

R₁ et R₂ représentent chacun un groupe alkyle en C₁-C₄, phényle, benzyle, trifluorométhyle ou un atome d'halogène,

R₃ représente un atome d'hydrogène, un groupe hydroxy, un groupe alkyle ou alkoxy en C₁-C₄

R₄, en position 3 ou 5, représente un atome d'hydrogène, un groupe trifluorométhyle, ou un groupe alkyle, alkoxy ou hydroxyalkyle en C₁-C₄,

R₅ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄

ou R4 et R5 représentent ensemble un groupe tétramethylène

Z, en position 3 ou 5 sur l'hétérocycle, représente un groupe

 $-N(R_6)-CO-$, $-CO-N(R_6)-$, $-N(R_6)-CO-N(R_6)-$, $-CH(R_6)-NH-CO-$, ou $-NH-CO-CH(R_6)-$,

dans lesquels R₅ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄;

la ligne pointillée représente la possibilité d'une seconde liaison, sous réserve que, lorsque Z est en position 5, R_4 et R_5 ne peuvent être simultanément un atome d'hydrogène.

Les composés (I) préférés sont particulièrement les isoxazoles.

Parmi les composés de formule générale I, on préfère encore ceux dans lesquels Z représente un groupe - $N(R_5)$ -CO- dans lequel R_5 représente un atome d'hydrogène,

Plus particulièrement, parmi les composés préférés selon l'invention on peut citer :

- le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole
- le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-5 méthyl-3 isoxazole
- le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 hydroxyméthyl-5 isoxazole
- le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoýl)-3 isoxazole
 - le (triméthyl-2,4,6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole
 - le (méthyl-2 isopropyl-6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole
 - le N-(méthyl-5 isoxazolyl-3) diméthyl-2,6 benzamide
 - le (chloro-2 méthyl-6 phényicarbamoyi)-3 méthyl-5 isoxazole
- le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazoline.

Ces composés portent respectivement les numéros 1, 16, 29, 6, 11, 14, 19, 13, 4 dans les tableaux.

Selon un autre de ses aspects, la présente invention a pour objet un procédé de préparation des composés de formul générale I caractérisé en ce que l'on fait réagir un composé de formule générale

dans laquelle R₁, R₂ et R₃ ont les mêmes significations que dans la formule ! et A représente un groupe -COOH, -COCI, -N(R₆)H ou -CH(R₆)-NH₂ dans lesquels R₆ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄, avec un composé de formule générale

dans laquelle les symboles

15

20

R4 et R5 ont la même signification que dans la formule I et

B en position 3 ou 5 sur l'hétérocycle représente un groupement -COOH, -CH(R₆)COOH, -COCI, -CH(R₆)-COCI, ou -NR₆H dans lesquels R₆ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄ et la ligne pointillée représente la possibilité d'une seconde liaison.

En particulier,

a) Quand Z représente les groupes -N(R₆)-CO-, -CH(R₆)-NH-CO- ou -NH-CO-CH(R₆)-, R₆ étant tel que défini dans la formule générale I, ou condense une amine de formule générale II dans laquelle A représent le groupe -NR₆H ou -CH(R₆)-NH₂ avec un acide ou un chlorure d'acide de formule générale III dans laquelle B représente un groupe -COOH, -CH(R₆)-COOH, -COCI ou -CH(R₆)COCI.

Quand on utilise un acide de formule générale III, on effectue la réaction en présence de dicyclohexylcarbodlimide (DCC) ou carbonyldiimidazole (CDI) dans un solvant qui peut être le diméthylformamid (DMF) ou le tétrahydrofuranne (THF) à une température de 10 à 25°C.

Dans le cas où l'on utilise un chlorure d'acide (III), on réalise la condensation en présence d'un capteur de proton tel que la triéthylamine ou le carbonate de potassium à une température de 20 à 120 °C dans un solvant neutre tel que le toluène, l'acétone, etc.

- b) Quand Z représente le groupe -NR₅-CO-NR₅, on condense un composé aniline de formule II dans laquelle A représente le groupe NHR₆ avec le phosgène pour former l'isocyanate correspondant qui est à son tour condensé avec une amine de formule III dans laquelle B représente NR₅H, dans un solvent neutre tel que le toluène ou le THF à une température de 20 à 120 °C.
- c) Quand Z représente le groupe -CO-N(R₅)-, on condense un composé de formule générale II dans laquelle A représente -COOH ou -COCI avec un composé de formule générale III dans laquelle B représente -NR₅H. Cette réaction est effectuée de la même manière que celle sous a) ci-dessus.

Les acides de formule générale III sont connus de la littérature.

Il s'agit en particulier des acides :

- isoxazole carboxylique-3
- isoxazole carboxylique-3 substitué en position -5 par un méthyle, éthyle, isopropyle, tertbutyle,
- diméthyl-4,5 isoxazole carboxylique-3
- méthyl-3 isoxazole carboxylique-5
 - tétrahydro-4,5,6,7 benzisoxazoline carboxylique-3
 - méthyl-5 isoxazoline carboxylique-3
 - diméthyl-4,5 isoxazoline carboxylique-3
 - méthyl-5 isoxazolyl-3 acétique
- méthoxy-5 isoxazole carboxylique-3

L'acide trifluorométhyl-5 isoxazole carboxylique-3 a été préparé selon le procédé classique par condensation du trifluoroacétone et du diéthyle oxalate et ensuite condensation de la dicétone formée avec l'hydroxylamine.

Les amines de formule générale II sont toutes des produits disponibles dans le commerce ou décrits dans la littérature sauf pour celui ou A représente un groupe CH(R₅)NH₂ pour lequel la synthèse a été réalisée par réduction d'ester correspondant au moyen de LiAlH₄ suivi d la substitution de l'hydroxy par une fonction amine via le phthalimide correspondant.

 d) Quand R₄ représente un groupe hydroxyalkyle en C₁-C₄, on peut aussi condenser un composé de formule générale

$$\begin{array}{c}
6 \\
N \longrightarrow O \\
R_5
\end{array}$$

10

15

25

35

50

dans laquelle X représente un halogène et B et Rs possèdent la même signification que dans la formule III, avec un composé de formule II.

Ces composés sont ensuite traités par un carboxylate alcalin ou d'argent pour former les composés acyloxyalkyle ou benzoyloxyalkyle correspondants (formule I; R₄ = alkyle substitué par acyloxy ou benzoyloxy). Ces derniers sont ensuite hydrolysés en présence d'une base ou d'un acide pour former les composés hydroxyalkyle correspondants (formule I avec R₄ = hydroxyalkyle).

On peut également condenser un aicool propargylique (HC = C-CH2OH) avec un composé de formule

dans laquelle R₈ représente un groupe alkoxy pour former un composé de formule III dans laquelle R₄ représente un hydroxyalkyle et B et R₅ sont tels que définis. Ces composés sont ensuite hydrolysés et condensés selon le cas a) ci-dessus.

On peut aussi condenser l'alcool propargyllque avec un composé de formule VI

dans laquelle R₁, R₂ et R₃ sont comme dans la formule I, pour former directement un composé de formule I dans laquelle R₄ représente un groupe hydroxyalkyle en C₁-C₄ et Z un groupe -NR₅-CO.

Certains composés de l'invention possèdent un ou plusieurs carbones assymétriques. Les isomères optiques correspondants font aussi partie de l'invention.

Les exemples suivants illustrent la préparation des composés de formule I.

EXEMPLE 1 : Préparation du (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole (composé 1)

On dissout 27g (0,2 m le) de diméthyl-2,6 aniline dans 100ml de toluène, on ajoute goutte à goutte 14,5g (0,1 mole) de chlorure d'acide méthyl-5 isoxazole carboxylique-3 sous agitation et on porte au reflux pendant 2h. On refroidit et on filtre le chlorhydrate formé. On reprend la phase organique par du bicarbonate de sodium à 10%. Après filtration et élimination du solvant, on recristallise dans du cyclohexane ou du pentane. F = 100°. Le rendement est d'environ 90%.

EXEMPLE 2 : Préparation du (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 éthyl-5 isoxazole (composé 2)

Sous azote, on dissout 5,1g (0.04 mole) d'acide éthyl-5 isoxazole carboxylique-3 dans 100ml de DMF, on ajoute 13g (0,08 mole) de carbonyl dilmidazole et on laisse le mélang sous agitation pendant 2h à température ordinaire. On ajoute 9,7g (0,08 mole) de diméthyl-2,8 aniline et on laisse de nouveau sous agitation pendant 48h. Après filtration du précipité formé et évaporation du solvant, le résidu est cristallisé dans l'éther de pétrole. F = 82°. Le rendement est de 73%.

On obtient par l'une ou l'autre de ces méthodes (Ex. 1 ou 2) les composés 3 à 26,28,31.

1.0

EXEMPLE 3 : Préparation du N-(diméthyl-2,6 phényl)-N (méthyl-5 isoxazolyl-3) urée (composé 27)

a) Préparation du diméthyl-2,6 phényl isocyanate.

15

On ajoute goutte à goutte 7g (0,05 mole) de diméthyl-2,6 aniline dissous dans 20 ml de toluène à une solution de phosgène à 20% dans le toluène (1,5 équivalents) maintenue à 0° par un bain de glace. Le mélange est ensuite porté au reflux pendant 3h. On concentre et distille le résidu sous vide. Eb = 100°/13 mmHg. Rendement : 76%.

20

b) Préparation du N-(diméthyl-2,6 phényl) N'-(méthyl-5 isoxazoyl-3) urée.

On porte au reflux pendant 16h 7g (0,04 mole) d'isocyanate précédent, 4g (0,04 mole)d'amino-3 méthyl-5 isoxazole dans un mélange toluène-THF (100-100ml). On filtre le précipité formé, concentre la solution. Les cristaux sont repris dans un mélange éthanol-eau. F = 200° - Rendement 64%.

EXEMPLE 4 : Préparation du composé N-(diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 hydroxyméthyl-5 isoxazole

- a) Préparation du (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 bromométhyl isoxazole.
- On dissout 0,1 mole de chlorure de bromométhyl-5 isoxazole carbonyle-3 (J.C. Sircar et al, J. Org. Chem. 50, p. 5723-5727, 1985).

dans 200 ml de toluène. On ajoute 26g (0,2 mole) de diméthyl-2,6 aniline et porte au reflux pendant 5h. Après concentration du milieu réactionnel, le résidu est lavé par une solution de carbonate. Le résidu hulleux est purifié par passage sur colonne (gel de silice). F° = 123-124°.

40

b) Préparation du (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 acétoxyméthyl-5 isoxazole.

On porte au reflux pendant 4h un mélange de 12,4g (0,04 mole) de composé bromométhyle précédemment préparé et 7,4g (0,044 mole) d'acétate d'argent dans 100 ml d'acide acétique. Après refroldissement on filtre le sel d'argent formé et concentre la solution. Le produit est purifié par passage sur colonne (gel de silice).

60 c) Préparation du (diméthyl-2,8 phénylcarbamoyl)-3 hydroxyméthyl-5 isoxazole.

On dissout le dérivé acétoxyméthyle précédant dans de l'éthanol, on ajoute 1,25 équivalent de solution de soude 10% et on porte le tout au reflux pendant 30 min. Après les traitements habituels le produit est purifié par passage sur colonne de silice (éluant CH₂Cl₂ puis CH₂Cl₂-CH₃OH 95-5). Le rendement est de 40%- F° = 95°.

Le composé N° 30 peut être préparé de la même manière.

EXEMPLE 5 : Préparation du composé N-(diméthyl-2,6 benzyl carbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole (composé 28)

a) Préparation du diméthyl-2,6 benzyl alcool

On ajoute goutte à goutte en fonction du reflux, 17g d'ester diméthyl-2,6 benzoate d'éthyle (0,095 mole) dissous dans 50ml d'éther éthylique à une suspension de 3,72g (0,095 mole) de LiAlH4 dans 100ml d'éther. L'introduction terminée, on porte au reflux durant 2h et lalsse une nuit en contact. On décompose l'excès d'hydrure par introduction lente d'eau, (tout en refroidissant le ballon dans un bain d'eau glacée), puis de HCl 10%. Après les traitements habituels le produit est cristallisé de l'éther de pétrole. On obtient 10g de produit. F = 84°. Rendement 77,5%.

b) Préparation du diméthyl-2,6 benzyl phthalimide.

On dissout 10g d'alcool précédent (0,073 mole) dans 300 ml de THF et on ajoute 13,3g (0,09 mole) de phthalimido puis 22,9g (0,087 mole) de triphénylphosphine et ensuite goutte à goutte 13,9 ml de diéthylazodicarboxylate. La température s'élève jusqu'à 45° . On laisse ensuite en contact durant 24h sous azote. On concentre le milieu réactionnel et purifie le résidu sur colonne de silice (éluant CH_2Cl_2), $F=154^{\circ}$. Rendement : 92,7%.

c) Préparation de la diméthyl-2,6 benzylamine.

On porte au reflux durant 8h 18g de dérivé phthallmido (0,068 mole), 13,5g (0,27 mole) d'hydrate d'hydrazine dans 200 ml d'éthanol. On filtre le solide obtenu, concentre la solution. Après traitements habituels le résidu est distillé. E_{18 mm} = 125-130°. Rendement : 66%.

d) Préparation du (diméthyl-2,6 benzyl-carbamoyl)-3 méthyl-5 Isoxazole.

Selon l'exemple 1, en remplaçant la diméthyl-2,6 aniline par l'amine obtenue en c) ci-dessus.

Les composés de ces exemples, ainsi que d'autres composés de formule I sont rassemblés dans le tableau II, plus loin.

Les composés selon l'invention se sont révélés doués de propriétés intéressantes sur le système nerveux central, en particulier de propriétés anticonvulsivantes susceptibles de les rendre utiles dans le traitement de l'épilepsie ou comme complément de la thérapeutique anticomitiale, protecteur cérébral et augmentation de la mémoire.

Ainsi, l'invention comprend aussi les compositions thérapeutiques contenant à titre de principe actif les composés de formule générale I.

On donnera ci-après des résultats pharmacologiques et toxicologiques mettant en évidence les propriétés des composés de formule I.

Activité pharmacologique

L'activité anticonvulsivante est mesurée par les tests à l'électrochoc et au pentétrazole selon la technique de A. SWINYARD (ADD PROGRAM OF NINCDS BY H.J. KUPFERBERG E.A. SWINYARD AND G.D. GLADDING in advances in epileptology/XIIth Epilepsy International Symposium edited by M. DAM, L. GRAM and J.K. PENRY-RAVEN press NEW-YORK 1981). Les composés sont toujours administrés (au 1/10e de la DL50) par injections IP à des souris SWISS CD1 (Charles River) d'un poids moy n d 20-25g. Tous les produits sont dissous dans une solution 0,9% de chlorure de sodium ou mis en suspension dans une solution de carboxyméthyl-cellulose ou de tween à 1%.

Test à l'électrochoc. Des lots de 10 souris (1 lot témoin et un lot traité) sont utilisés pour chaque composé. Le lot traité reçoit le produit à tester par vole intrapéritonéale 30mn avant l'électrochoc. Celui-ci est appliqué à l'aide d'électrodes coméennes (50 milliampères pendant 0,2 seconde). La protection est

a

25

40

mesurée par le pourcentage d'animaux ne présentant pas d'extension des pattes postérieures.

Crises au pentétrazole. On injecte à des lots de 10 souris (1 lot témoin et un lot traité) 70 mg/kg s.c. de pentétrazole à raison d 0,2 ml/20g de poids corporel. Les produits à tester sont administrés 30 mn avant le pentétrazole par voie intrapéritonéale. Les animaux sont observés pendant 30 mn. Il est noté le nombre de crises cloniques supérieures ou égales à une durée de 5 secondes et le pourcentage des animaux protégés contre les crises cloniques.

Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

10

20

25

30

40

45

65

2. Activité protection cérébrale

Cinq souris (20.25g) reçoivent une administration IP de produit ou de liquide véhicule 30 min avant d'être placées dans une enceinte close, où la pression atmosphérique est diminuée de 210 mm Hg. La durée de survie (en secondes) est mesurée depuis l'induction de l'hypoxie jusqu'à la disparition des mouvements respiratoires.

Le composé 1 (50 mg/kg) prolonge de manière significative le temps de survie : + 124%.

3. Détermination de la dose léthale 50

La toxicité est mesurée par la technique de MILLER et TAINTER par voie intrapéritonéale. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

| Résultats IP chez la souris | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|----------------------|--------------|--|--|--|--|
| Composés nº | DL50 mg/kg | % de protection pour | | | | | |
| | | Electrochoc | Pentétrazole | | | | |
| 1 | 375 | 100 | 30 | | | | |
| 2 | 375 | 60 | 20 | | | | |
| 3 | 500 | 100 | 40 | | | | |
| 5 | 500 | 70 | 80 | | | | |
| 6 | 500 | 80 | 50 | | | | |
| 7 | 750 | 90 | 40 | | | | |
| 11 | 750 | 100 | 50 | | | | |
| 12 | 500 | 100 | 60 | | | | |
| 13 | 1000 | 100 | 50 | | | | |
| 14 | 2000 | 100 | 30 | | | | |
| 16 | 750 | 100 | 90 | | | | |
| 19 | 2000 | 100 | 30 | | | | |
| 23 | | 40 | 60 | | | | |
| 29 | | 100 | | | | | |

Les compositions thérapeutiques selon l'invention peuvent être administrées par voie orale, parentérale ou endorectale.

Elles peuvent être sous la forme de comprimés, dragées, gélules, solutions ou suspensions injectables et suppositoires.

La quantité de principe actif administrée dépend évidemment du patient qui est traité, de la voie d'administration et de la sévérité de la maladie.

Cependant, la posologie quotidienne sera de l'ordre de 10 à 300 mg.

La dose unitaire peut être de 10 à 100 mg.

EXEMPLES DE FORMULATION

1) Formule type comprimé :

Pour 5000 comprimés à 20 mg

Composé de l'exemple 1 : 100g
Cellulose microcristalline : 1000g
Carboxyméthyl cellulose sodique : 15g
Stéarate de magnésium : 10g
Total = 1125g

10

- Mélanger tous les constituants dans un mélangeur Turbula^R pendant 10min
- Comprimer sur machine alternative, poids théorique : 225 mg.

15

| 2) Formules type gélules : | | | | | | | |
|---|-------|--|--|--|--|--|--|
| Pour 5000 gélules taille 1 dosées à 10 mg | | | | | | | |
| Composé de l'exemple 1 : | 50g | | | | | | |
| Arnidon de maïs : 150g | | | | | | | |
| Lactose: | 1250g | | | | | | |
| PVP K30 : | 75g | | | | | | |
| Talc: 30g | | | | | | | |
| Stéarate de magnésium : 10g | | | | | | | |
| Total = 1565g | | | | | | | |
| Alcool à 50° = | QS | | | | | | |

20

25

- 30 Dans un mélangeur planétaire, mélanger pendant 10 min les constituants suivants : composé N° 1 amidon de mais lactose PVP.
 - Toujours sous agitation, verser lentement l'alcool jusqu'à granulation satisfaisante.
 - Etendre sur plateaux, faire sécher en étuve à 50°C.
 - Calibrer sur granulateur oscillant, grille de 1 mm.
- 35 Mélanger le grain avec le talc et le stéarate de magnésium 10 min au Turbula R.
 - Mettre en gélule, poids théorique : 313 mg.

40

45

60

TABLEAU

| 5 | | | | | | • | | | |
|----|----------|--|-----------------|-----------------|-----|-------------------------------------|-----|------------------|-------------|
| 10 | | z (position) sur l'hé- téro cycle | R 1 | R ₂ | R3 | . R ₄ | R | Hétéro- cycle | F°C |
| 15 | 1 | -NH-CO- | CH3 | CH ₃ | | | H | isoxazole | 100° |
| 20 | 2 | -NH-CO- (3) | СНЗ | CH3 | Н | 5-CH ₂ CH ₃ | Н | isoxazole | 82* |
| 25 | 3 | -NH-CO- (3) | сн3 | CH ₃ | Н | 5-CH ₃ | CH3 | isoxazolin | e 60° |
| - | 4 | -NH-CO- (3) | сн3 | снз | Н | 5-CH ₃ | Н | isoxazoline | 92° |
| 30 | 5 | -NH-CO- (3) | CH ₃ | CH ³ | H | 5-осн ₃ | Н | isoxazole | 139* |
| 35 | 6 | -NH:-CO- | CH ₃ | CH3 | H | H | Н | isoxazole | 61* |
| 40 | 7 | -NH-CO- (3) | CH3 | CH ₃ | н : | 5-CH(CH ₃) ₂ | Н | isoxazole | 96* |
| 45 | 8 | -NH-CO- | CH3 | CH ₃ | н 5 | 5-C(CH ₃) ₃ | H | isoxazole | 166* |
| 50 | 9 | -NH-CO- (3) | СНЗ | CH3 | H | 5-CF ₃ | Н | isoxazole | |
| | | | | | | | | | |

TABLEAU (suite 1)

| 5 | N° composé | Z (position) sur l'hé- téro cycle | R ₁ | R ₂ | R ₃ | R ₄ | R | Hétéro- cycle | F°C |
|----------|---------------|--|-----------------|-----------------|----------------|---------------------|--------------|------------------|-------|
| | ======== | | ==== | ==== | | | n e== | ========= | |
| 16 | 10 | -NH-CO- (3) | CH3 | CH3 | H | 5- CH ₃ | CH 3 | isoxazole | 123 |
| _ • | 11 | -NH-CO- | CH3 | CH ³ | CH | 5-CH ₃ | Н | isoxazole | 106 |
| 0 | • | | | * | | | | | |
| 25 | 12 | CH ₃ -N -CO- | СНЗ | CH ₃ | H | 5-CH ₃ | H | isoxazole | 120 |
| | 13 | -NH-CO- | Сн3 | Cl | н | 5-CH ₃ | Н | isoxazole | 84° |
| o · | | | | · · · · · · | | | | | · |
| 5 | 14 | -NH-CO- | CH ₃ | CH ₃ | н . | 5-CH ₃ | н | isoxazole | 112 |
| o | 15 | -NH-CO- | CH ₃ | CH ₃ | н . | 5-CH ₃ | Ħ | isoxazole | 161 |
| | 16 | | | | H | 3-CH ₃ | Н | isoxazole | 120 |
| 5 | 17 | -NH-CO- (3) | CH ₃ | CH3 | H | -(CH ₂) | 4 | isoxazoline | e 80° |
| | | | | | | | | • | |

TABLEAU (suite II)

| n° composé | Z (position) | R ₁ | R ₂ | R 3 | R ₄ | ^R 5 | Hétéro- cycle | F°C |
|---------------|--|-------------------|-------------------------|-------|-------------------|----------------|------------------|------|
| | sur l'hé- téro cycle | -205- | | 14255 | ***** | | * <i>d=0</i> | |
| 18 | -NH-CO-CH ₂ | - сн ₃ | сн3 | н | 5- CH 3 | н | isoxazole | 124° |
| 19 | -CO-NH- (3) | CH ³ | CH3 | н | 5-CH ₃ | Н | isoxazole | 180° |
| 20 | CH ₂ CH ₃ -N-CO- (3) | сн3 | CH ³ | Ħ | 5-CH3 | Н | isoxazole | 7 |
| 21 | CH(CH ₃) ₂ -N-CO- | сн3 | CH3 | н | 5-CH ₃ | н | isoxazole | 8 |
| 22 | -CO-NH- (5) | сн3 | снз | Н | 3-CH ³ | H | isoxazole | 13: |
| 23 | -NH-CO- (5) | CH3 - | СН ₃ СН 3 | н | 3-CH ₃ | H | isoxazole | 140 |
| 24 | CH ₃ -N-CO- | СН3 - | CH ₃ | н | 5-CH ₃ | н | isoxazole | 72 |

50

TABLEAU (suite III)

| **** | | | | | | | | |
|------|--|-------------------|-----------------|----------------|----------------------------------|----------------|------------------|------|
| COMP | Z osé (position) sur l'hé- téro cycle | | R ₂ | R ₃ | R ₄ | R ₅ | Hétéro- cycle | F°C |
| 25 | -NH-CO- (3) | . Сн ₃ | CH3 | OF | и 5-си ₃ | н | isoxazole | .143 |
| 26 | -NH-CO- | CH3 | CH3 | OCI | H ₃ 5-CH ₃ | H | isoxazole | 124 |
| 27 | -NH-CO-NH- (3) | CH3 | CH3 | H | 5-CH ₃ | H | isoxazole | 200 |
| 28 | -сн ₂ NH-со- | CH ₃ | CH3 | н | 5-CH ₃ | H | isoxazole | 99 |
| 29 | -NH-CO- (3) | СНЗ | CH ³ | н . | 5-сн ₂ он | H | isoxazole | 95 |
| 30 | -NH-CO- (3) | CH3 | CH3 | OH | 5-сн ₂ он | н | isoxazole | 138° |
| 31 | -NH-CO (3) | сн3 | СНЗ | Br | 5-CH ₃ | н | isoxazole | 115 |

45 Revendications

1. Composés hétérocycliques de formule générale

dans laquelle

 R_1 et R_2 représentent chacun un groupe alkyle en C_1 - C_4 , phényle, benzyle, trifluorométhyle ou un atome d'halogèn ,

R₃ représente un atome d'hydrogène, un groupe hydroxy, un groupe aikyle ou aikoxy en C₁-C₄,

R4, en position 3 ou 5, représente un atome d'hydrogène, un groupe trifluorométhyle, ou un groupe alkyle alkoxy ou hydroxyalkyle en C1-C4.

P₅ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄

ou R4 et R5 représentent ensemble un groupe tétraméthylène,

Z, en position 3 ou 5 sur l'hétérocycle, représente un groupe

 $-N(R_6)-CO-,-CO-N(R_6)-,-N(R_6)-CO-N(R_6)-CH(R_6)-NH-CO-, ou -NH-CO-CH(R_6)-,$

10 dans lesquels R₆ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄;

la ligne pointillée représente la possibilité d'une seconde liaison, sous réserve que, lorsque Z est n position 5, R_4 et R_5 ne peuvent être simultanément un atome d'hydrogène.

- 2. Composés hétérocyliques selon la revendication 1, caractérisés en ce que l'hétérocycle est un isoxazole.
- 3. Composés hétérocyliques selon l'une des revendications1 1 ou 2, caractérisé en ce que Z représente le groupe -N(R_s)-CO- dans l'equel R_s représente un atome d'hydrogêne.
 - 4. Le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 mêthyl-5 isoxazole.
 - 5. Le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-5 méthyl-3 isoxazole.
 - 6. Le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 hydroxyméthyl-5 isoxazole.
 - 7. Le (diméthyl-2,4,6 phénylcarbamoyl)-3 isoxazole.

20

25

30

35

45

- 8. Le (triméthyl-2,4,6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole.
- 9. Le (méthyl-2-isopropyl-6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole.
- 10. Le N-(méthyl-5-isoxazolyl-3) diméthyl-2,6 benzamide.
- 11. Le (chloro-2 méthyl-6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole.
- 12. La (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazoline.
- 13. Procédé de préparation d'un composé selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'on fait réagir un composé de formule générale

$$R_1$$
 R_2

dans laquelle R_1 , R_2 et R_3 ont les mêmes significations que dans la formule I et A représente un groupe -COOH,-COCI,-N(R_5)-N ou -CH(R_5)-NH₂ dans lesquels R_5 représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C_1 -C₄ avec un composé de formule générale

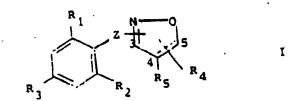
dans laquelle les symboles R4 et R5 ont la même signification que dans la formule I et

B en position 3 ou 5 sur l'hétérocycle représente un groupement -COOH,-CH(R_6)COOH,-COCI,-CH(R_6)-COCI, ou -NR $_6$ H

dans lesquels R_6 représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C_1 - C_4 et la ligne pointillée représente la possibilité d'une seconde liaison.

14. Procédé de préparation des composés de formule I dans laquelle Z représente les groupes -N(R₆)-CO-,-CH(R₆)-NH-CO- ou -NH-CO-CH(R₆)- selon la revendication 13, caractérisé en ce que l'on condens un amine de formule générale II dans laquelle A représente le groupe -NR₆H, ou -CH(R₆)-NH₂ avec un acide ou un chlorure d'acide de formule générale III dans laquelle B représente un groupe -COOH,-CH(R₆)COOH,-COCI ou -CH(R₆)COCI.

- 15. Composition thérapeutique, caractérisé en ce qu'elle contient à titre de principe actif un composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 12. Revendications pour les Etats contractants suivants: ES.GR
 - 1. Procédé de préparation de composés hétérocycliques de formule générale



15 dans laquelle

10

R₁ et R₂ représentent chacun un groupe alkyle en C₁-C₄, phényle, benzyle, trifluorométhyle ou un atome d'halogène,

R₃ représente un atome d'hydrogène, un groupe hydroxy, un groupe alkyle ou alkoxy en C₁-C₄

R₄, en position 3 ou 5, représente un atome d'hydrogène, un groupe trifluorométhyle, un groupe alkoxy en C₁-C₄ ou bien un groupe alkyle en C₁-C₄ non substitué ou substitué par un groupe hydroxy, alkoxy en C₁-C₄, phénoxy, benzyloxy ou benzoyloxy,

Rs représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C1-C4

ou R4 et R5 représentent ensemble un groupe tétraméthylène

Z, en position 3 ou 5 sur l'hétérocycle, représente un groupe

²⁵ -N(R_6)-CO-,-CO-N(R_6)-,-N(R_6)-CO-N(R_6)-CH(R_7)-NH-CO-, ou -NH-CO-CH(R_6)-,

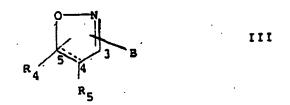
dans lesquels R₆ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄;

la ligne pointillée représente la possibilité d'une seconde liaison, sous réserve que, lorsque Z est en position 5, R_4 et R_5 ne peuvent être simultanément un atome d'hydrogène, caractérisé en ce que l'on fait réagir un composé de formule générale

30

35

dans laquelle R₁, R₂ et R₃ ont les mêmes significations que dans la formule I et A représente un groupe -COOH,-COCI,-N(R₅)H ou -CH(R₆)-NH₂ dans lesquels R₆ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄ avec un composé de formule générale



· **50**

45

dans laquelle les symboles R₄ et R₅ ont la même signification que dans la formule I et B en position 3 ou 5 sur l'hétérocycle représente un groupement -COOH,-CH(R₅)COOH,-COCI,-CH(R₅)COCI, ou -NR₅H

- dans lesquels R₅ représente un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle en C₁-C₄ et la ligne pointillée représente la possibilité d'une seconde liaison.
 - 2. Procédé de préparation des composés de formule I dans laquelle Z représente les groupes -N(R₅)-CO-,-CH(R₅)-NH-CO- ou -NH-CO-CH(R₅)- selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'on condense une

amin de formule générale II dans laquelle A représente le groupe -NR $_5$ H, ou -CH(R $_5$)-NH $_2$ avec un acide ou un chlorure d'acide de formule générale III dans laquelle B représente un groupe -COOH,-CH(R $_5$)COOH,-COCI ou -CH(R $_5$)COCI.

- 3. Procédé selon la revendication 1 ou 2, caractérisé n ce que l'hétérocycle est un isoxazole.
- 4. Procédé selon l'une des revendications 2 ou 3, caractérisé en ce que Z représente le groupe -N(R_5)-CO- dans lequel R_6 représente un atome d'hydrogène.
- 5. Procédé selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que l'on prépare le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-3 méthyl-5 isoxazole.
- 6. Procédé selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que l'on prépare Le (diméthyl-2,6 phénylcarbamoyl)-5 méthyl-3 isoxazole.
 - 7. Procédé de préparation d'une composition thérapeutique, caractérisé en ce que l'on utilise à titre de principe actif un composé obtenu selon l'une quelconque des revendications 1 à 6.

15

20

25

30

35

40

45

50



EPO FORM 15th (0.62 (Poet)

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE Numero de la demande

EP 89 40 3300

| | | | | EP 89 40 3. |
|---|--|---|---|---|
| DO | CUMENTS CONSID | ERES COMME PER1 | TINENTS | |
| atégorie | Citation du document ave des parties p | c indication, en cas de besoin, ertinentes | Revendication concernée | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5) |
| Х | EP-A-0 048 162 (E * Revendication 1 | | 1,2,10 | C 07 D 261/18 A 61 K 31/42 |
| A | US-A-2 126 329 (M * Exemple 2; reven | | 1-3,15 | C 07 D 261/14 C 07 D 261/08 C 07 D 261/20 |
| A | FR-A-2 073 284 (FR-A-2 073 284 (FR-A-2 073 284) | ERLUX) | 1-3,15 | C 07 D 261/04 |
| ; | R. PAUL et al.: "O | IETE CHIMIQUE DE s 140-142, Paris, F xydes de nitriles. xazolines à partir (| - | |
| A | FR-A-2 315 923 (K' * Revendications 1 | YORIN PHARMACEUTICA -5 * | L) 1-3,15 | |
| | mars 1969, pages 32 47343z, Columbus, (| Dhio, ÚS; G. BIANCH: lines. II. Reaction: blines", & GAZZ. | I | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5) C 07 D 261/00 |
| | | | | |
| | sent rapport a été établi pour to | utes les revendications | | - |
| | ieu de la recherche | Date d'achèvement de la recherci | | Examinateur |
| LA | HAYE | 19-02-1990 | HENR | Y J.C. |
| X : parti Y : parti antre A : arric O : divul | ATEGORIE DES DOCUMENTS culièrement pertinent à lui seul culièrement pertinent en combinaisce document de la même catégorie re-plan technologique gation non-écrite ment interculaire | E : docume date de n avec un D : cité dan L : cité pou | ou principe à la base de l'in mt de brevet antérieur, mais dépût ou après cette date ns la demande ur d'autres raisons e de la même famille, docum | publié á la |